

Communiqué de presse

Issy-les-Moulineaux, le 15 juillet 2024

CNP Assurances et La Mutuelle Générale annoncent la signature d'accords engageants pour créer un acteur majeur dans le domaine de la protection sociale

Entrés en négociations exclusives le 29 février 2024, le groupe CNP Assurances et La Mutuelle Générale annoncent aujourd'hui la signature d'accords engageants pour la mise en place d'un partenariat structurant dans le domaine de la protection sociale (santé et prévoyance individuelles et collectives). Son ambition : créer un acteur de premier plan sur ce marché.

Le projet de partenariat avait été préalablement approuvé par les instances représentatives du personnel de chacun des deux Groupes, en mai dernier, ainsi que par leurs instances de gouvernance respectives, en particulier par l'assemblée générale de La Mutuelle Générale qui s'est réunie le 7 juin dernier.

Ce projet se matérialisera par une prise de participation majoritaire du groupe CNP Assurances dans une société anonyme, aujourd'hui filiale de La Mutuelle Générale, dans laquelle cette dernière aura préalablement transféré ses activités d'assurance santé et prévoyance existantes (hors contrats statutaires et activités mutualistes).

Cette société, contrôlée exclusivement par le groupe CNP Assurances, s'appuiera sur les équipes et les outils apportés par La Mutuelle Générale, et les synergies générées par les expertises et savoir-faire combinés des deux partenaires. Elle bénéficiera ainsi de nombreux leviers de croissance résultant des complémentarités existantes entre les deux Groupes pour proposer une offre à très haute valeur ajoutée et répondre aux besoins croissants et aux opportunités de développement sur le marché de la protection sociale en France.

Elle constituera le moteur des ambitions de développement du groupe CNP Assurances sur un marché au cœur des enjeux sociétaux (santé, prévoyance) en cohérence avec sa raison d'être et son appartenance au grand pôle financier public.

La réalisation effective de ce projet est soumise à l'obtention des agréments et autorisations des autorités compétentes.

Les équipes sont pleinement mobilisées pour mettre en œuvre les termes des accords et faire émerger cet acteur de premier plan sur le marché de la protection sociale.

À propos du groupe CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte plus de 7000 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 550 M€ en 2023. Filiale de La Banque Postale, le Groupe est N° 1 de l'assurance emprunteur immobilier et N° 2 de l'assurance-vie en France. Il est le 5^e assureur en Europe et le 3^e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 19 pays par différents partenaires et assurent plus de 36 millions de personnes en prévoyance et protection, et 14 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (400 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

À propos de La Mutuelle Générale

Experte des métiers de l'assurance santé et de la prévoyance depuis près de 80 ans, La Mutuelle Générale assure 1,4 million de personnes et réalise un chiffre d'affaires de plus de 1,3 milliard d'euros. Ses offres s'adressent aux entreprises de toutes tailles comme aux particuliers. La Mutuelle Générale a diversifié ses activités via Flex, une start-up de services destinés à faciliter la vie quotidienne et à améliorer la qualité de vie au travail des salariés.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, La Mutuelle Générale mène toutes ses actions au bénéfice de ses adhérents, en mobilisant ses 1 900 collaborateurs et ses 1 500 élus bénévoles. Elle s'engage, jour après jour, à améliorer la qualité de vie et à renforcer la solidarité entre les générations.

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51

Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :     

La Mutuelle Générale

Céline Vignolles 06 71 29 11 24

presse@lamutuellegenerale.fr

www.lamutuellegenerale.fr - Suivez-nous sur :  

